

Activités de services

PROGRAMME DE FORMATION

TECHNIQUES DE BASE DE LA MAINTENANCE INDUSTRIELLE MÉTHODE, CONTRÔLE ET QUALITÉ



Code ROME : I1309
Formacode : 31624
Code produit 12205-01
Code CPF :

Objectifs : Etre capable de :

- Monter, régler et dépanner des systèmes mécaniques industriels
- Perfectionner sa méthode de diagnostic
- Dépanner un équipement électrique en sécurité
- Etudier et réaliser les améliorations d'une installation industrielle

Public visé : Tous publics salariés et demandeurs d'emploi

Finalité de la formation :

- Préparation à l'accès à une formation qualifiante
- Professionnalisation (sans certification RNCP)
- Certification Professionnelle (inscrite au RNCP)
- Autre :

Validation de la formation :

TECHNIQUES DE BASE DE LA MAINTENANCE INDUSTRIELLE,
MÉTHODE, CONTRÔLE ET QUALITÉ

La délivrance de la certification est conditionnée par le passage d'un examen. En cas de réussite partielle à l'examen, une certification partielle peut être délivrée

Prérequis :

Connaissances générales en mathématiques et physique, notions sur systèmes mécaniques. Avoir suivi une formation spécifique relative à la prévention des risques électriques en vue d'une habilitation type BR. Connaissances élémentaires en maintenance industrielle (électricité, mécanique, pneumatique, hydraulique, automatisme).

Autres conditions d'entrée en formation :**Accès à la formation :**

- Recrutement : Questionnaire Prévention Santé
- Positionnement : oui Questionnaire Style d'Apprentissage
- Agrément à la rémunération
- Autre :

Contenu :

Monter, régler et dépanner des systèmes mécaniques industriels : intervenir en toute sécurité sur des systèmes mécaniques industriels - démonter et remonter des mécanismes en utilisant des modes opératoires adaptés: lecture de plan, gestes, chronologie, outillage, réglage - connaître les modes opératoires des interventions préventives spécifiques à la mécanique: lubrification, contrôle et mesures.

Perfectionner sa méthode de diagnostic : savoir appliquer une méthodologie de diagnostic pluritechnologique. Développer une analyse à froid. Dépanner un équipement électrique en sécurité : Diagnostiquer la panne électrique d'un équipement industriel. Débloquer une situation d'arrêt.

Respecter les règles de sécurité humaines et matérielles.
Sensibiliser aux risques électriques lors d'intervention de maintenance.

Etudier et réaliser les améliorations d'une installation industrielle : optimiser la performance, la sécurité et la maintenance des installations industrielles.

Réaliser et mettre en service une amélioration technique sur des équipements industriels : évaluer et rapporter le projet d'amélioration d'une installation industrielle - étudier une amélioration technique sur des équipements industriels.

Organisation de la Formation :

- Entrées /Sorties :** Dates Fixes Permanentes
- Déroulement :** Continu Discontinu Alternance
- Rythme :** Temps Plein (30 à 35h) Temps Partiel (- 30h) Variable
- Lieux :** Centre Chantier Entreprise A distance Mix-Learning

Liste des centres :

Durée de la formation : Effectif conventionnel :

Horaires de la formation : Durée hebdomadaire conventionnée de 35 heures, selon les horaires du centre concerné.

Contacts

Médiateur AFPA : 3, rue Franklin 93108
Montreuil CEDEX – mediation@afpa.fr

Représentant régional du médiateur :
Mediation-HDF@afpa.fr

Conseil en Formation :
nordpicrecrutement@afpa.fr

3936 Service 0,06 € / min
+ prix appel

Modalités de la formation :

- Synchrone Asynchrone En présentiel A distance Individuel Collectif
- Autres

0 : formation entièrement présentielle

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Supports et ressources pédagogiques (imprimés ou électroniques)
- Livrets individuels (d'apprentissage ; d'évaluation en cours de formation selon le cas)
- Contextualisation des apprentissages et mise en situation professionnelle reconstituée en centre, virtuelle ou réelle
- Mise en situation en entreprise
- Autres :

Moyens techniques :

- Salles polyvalentes, matériel standard et audiovisuel
- Plateau technique
- Poste de travail physique ou virtuel
- Simulateur (selon typologie de formation)
- Plateforme de mise à disposition de ressources électroniques (Métis)
- Autres :

Moyens d'encadrement :

L'encadrement de la formation est assurée par une équipe pédagogique, généralement composée d'au moins un formateur, une assistante technique et un manager de formation. Le conseil en formation et l'accompagnement sont assurés par des conseillers en formation, des animateurs fonctionnels (espace ressources emploi, vie collective notamment). Ses équipes sont placées sous la responsabilité d'un directeur de centre.

Liste des formateurs : liste précisée le jour de l'entrée en formation

Modalités d'évaluation des acquis de la formation :

- Evaluation en cours de formation (condition de la présentation du candidat à l'examen)
- Evaluation du stagiaire par le tuteur pendant les périodes en entreprise
- Autres :

Moyens de suivre l'exécution :

Suivi de présence ou d'assiduité :

- Attestation de présence, établie sur la base de feuilles d'émargement signée par demi-journée, par le stagiaire et le formateur, à l'exception des périodes en entreprise émargée à la demi-journée par le stagiaire et un salarié de l'entreprise
- Certificat d'assiduité pour la FOAD, établi sur la base d'un programme de travail mensuel à réaliser et d'indicateurs de réalisation de ce programme
- Bilan intermédiaire et/ou de fin d'action
- Suivi de progression pédagogique / ECF
- Autre :

Moyens d'apprécier les résultats de la formation :

- Attestation de fin de formation renvoyant au livret d'évaluation en cours de formation
- Livret formalisant le résultat des évaluations subies en cours de formation
- Bilan des périodes en entreprise par le stagiaire avec le formateur (analyse de pratique en cas d'erreurs ou d'incidents)
- Accompagnement à la rédaction d'un dossier professionnel (condition de la présentation du candidat à l'examen)
- Convocation à un examen (si les conditions prévues par les textes sont remplies par le candidat)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires
- Autres :

Coût et prise en charge :

Coût de l'action : Cette action de formation, financée par le Conseil Régional Hauts de France, est gratuite pour les publics du marché. Elle bénéficie d'un co-financement du Fonds Social Européen.

Pour information : Le coût moyen d'un parcours est de €

Description du métier visé :

GRN : 144



@AFPA.JEUNES



https://twitter.com/AFPA_JEUNES

